

- *Les niveaux des « planchers finis » sont théoriques.
- Les altimétries en NGF ne sont pas toujours recoupées avec le relevé terrain (manque point de concordance).
- *De même, le « point de référence NGF » est aussi donné à titre indicatif, parfois issu d’une estimation.
- *Pour la future conformité des travaux, la vigilance doit aussi porter sur l’aspect extérieur des façades, les hauteurs des déblais et remblais, le pourcentage de la rampe d’accès.
- *Bien vérifier les évacuations gravitaires des réseaux EU/EV et EP avant le démarrage.

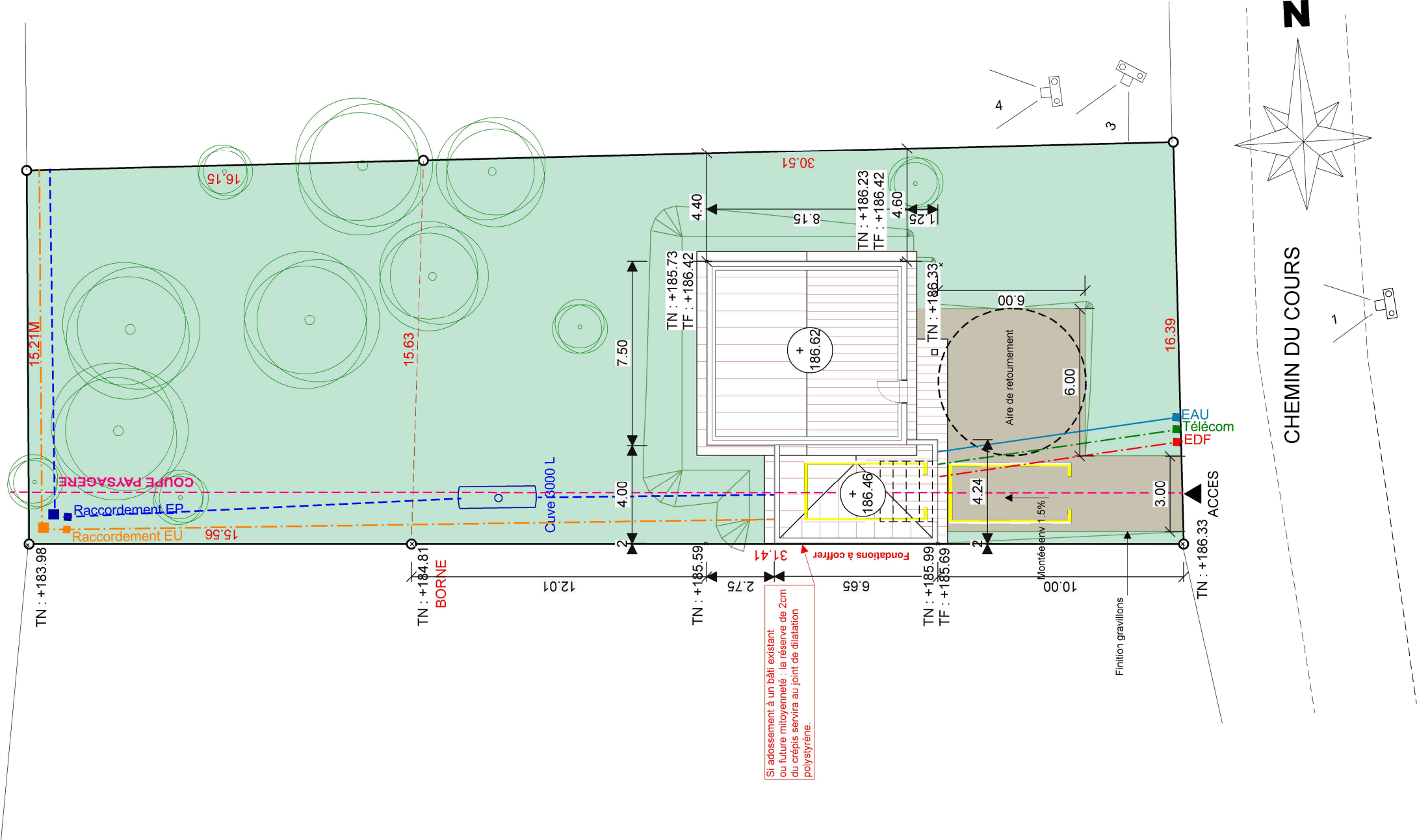
Les côtes d'implantation sont données : limite terrain / pied de mur de construction

La surface non bâtie fera l'objet d'aménagement d'espaces verts de pleine terre.
La végétation existante sera maintenue.
Aménagements extérieurs à charge client.

Les clôtures feront l'objet d'une demande ultérieure.

- > Emprise au sol de la construction :
87.80m² soit 17.01%
- > Accès et stationnement :
66m² environ soit 12.79%
- > Espaces verts de pleine terre :
363.2m² environ soit 70.2%

NIVEAUX ALTIMETRIQUES :
RDC : 0.00 / +186.62
GARAGE : -0.16 / 186.46
EGOUT : +5.74 / +192.36
FAÎTAGE : +7.30/ +193.92



PLAN DE MASSE

ECHELLE : 1/200

M NIOGRET Benjamin et Mme DEFOUR Stéphanie

Date Plans : 24 07 26		Dessinateur : AV	
A	Date modif :	D	Date modif :
B	Date modif :	E	Date modif :
C	Date modif :	F	Date modif :

Point de référence au relevé de terrain :

BORNE 184.81

Point de référence aux travaux :